



« DÉSINFORMEZ, DÉSINFORMEZ,
IL EN RESTERA TOUJOURS QUELQUE CHOSE »

Les syndicats majoritaires (CGT, FO et SudFnac au sein du groupe) ont donc fait valoir leur droit d'opposition au projet d'accord sur le travail le dimanche et en soirées.

Et depuis quelques jours, est placardée dans les endroits stratégiques de l'établissement, une propagande titrée « *travail du dimanche : droit de réponse à l'opposition* ».

La direction, ayant manifestement certaine difficulté à accepter la loi quand elle ne lui est pas favorable, se répand donc à nouveau en approximations et amalgames dans une « communication » confinant à l'acharnement dès lors que l'on refuse de se plier à ses exigences.

Et sans rentrer dans la surenchère, difficile tout de même de laisser passer un tel empilement de contre-vérités.

Ainsi, la direction commence par s'arroger un « *droit de réponse* » dénué de tout de fondement puisque le courrier d'opposition n'a été adressé qu'aux seuls signataires du projet d'accord, comme le veut le cadre légal, et sans avoir été rendu public, notamment médiatiquement.

Mais la plus flagrante de ces contre-vérités, sans doute, apparaît au chapitre « *Compétitivité de l'enseigne* ». La Direction affirme :

- « *Amazon livre déjà le dimanche en 1h, grâce à son offre premium, et réalise uniquement avec cette livraison près de 20% de son CA, dans nos métiers (éditoriaux et produits high-tech)* »

Amazon a d'une part **démenti ce chiffre de 20%**, réalisé « uniquement » le dimanche, et ce chiffre n'aurait d'autre part **aucun lien avec l'offre** de livraison 1h « **Prime Now** » (*).

Romain Voog, le patron de la filiale française d'Amazon a indiqué sur BFM dès fin 2014 : « *je ne sais pas d'où vient ce chiffre, nous n'avons jamais communiqué une telle statistique* ». Sans donner de chiffre précis (quel périmètre? quel territoire?), il indiquait qu'il serait « *plus proche d'un septième, que d'un quart* » du CA le dimanche.

L'offre « Prime Now » a en vérité débuté le 16 juin de cette année 2016. Elle est **réservée** aux **abonnés premium (49€ l'année)** de **Paris** et la **petite couronne**, pour une commande, **gratuite**, 7 jours sur 7, de 8h à 22h, de... **fruits, légumes et produits d'épicerie**... ! La livraison 1h est possible pour la somme supplémentaire de 5,90€.

Il semblerait bien que la Direction confonde donc allègrement « produits high-tech et éditoriaux » avec fruits, légumes et produits d'épicerie...!! L'inconscient qui parle peut-être ? Nouvelle stratégie avec Darty...?.. Inquiétant alors...

Ensuite, au chapitre « santé au travail », la Direction indique que :

- « le travail du dimanche ne correspond pas à des horaires décalés [...]. Le dimanche n'est [...] pas un jour supplémentaire de travail ».

Les syndicats majoritaires parlent d'horaires atypiques et décalés par rapport à... la vie sociale, celle libérée de la subordination à l'employeur et consacrée à la vie personnelle et familiale; Ce que la Direction a manifestement du mal à concevoir, l'écartant d'emblée dans sa manière de formuler sa réponse.

Et si le dimanche n'est « *pas un jour de travail supplémentaire* », c'est bien qu'il est considéré comme « ordinaire »; banalisation que dénoncent depuis le début les organisations syndicales majoritaires.

De plus, la Direction jure la main sur le cœur que : « *la Fnac n'a pas vocation à faire du commerce après 21h* », mais sans jamais s'y engager formellement dans le projet d'accord... Oh, La belle promesse que voilà..!

Et, à ce stade, nos collègues des Champs-Élysées n'ont toujours rien vu venir de concret sur des fermetures moins tardives, même à certaines périodes de l'année... .

- Observons enfin, qu'au chapitre : « les contreparties »,

les conséquences de la hausse de la masse salariale, liée aux contreparties du travail du dimanche, indiquées dans le courrier d'opposition ne sont pas évoquées. A savoir que celles-ci impactent les conditions de travail et les salaires des employé-e-s dans un contexte affiché par la direction de « modération salariale », dont on a déjà expérimenté les limites sur les dimanches de début d'année par exemple.

En revanche, ces contreparties sont dites « économiquement viables » car il y aurait « projection d'amélioration de résultat ».

Il s'agira donc pour la Direction d'améliorer le CA, sans hausse de la masse salariale.

Au final, volontaires ou non, tout le monde est touché par le travail le dimanche et en soirées. Les personnes ne travaillant pas le dimanche sont touchées par le sous effectif en semaine; les personnes travaillant le dimanche sacrifient leur vie sociale et familiale.

Face à un niveau de désinformation et de mauvaise foi rarement atteint, c'est finalement la direction elle-même qui finit de se décrédibiliser et d'aggraver un climat de défiance quant à sa légitimité et à ses choix

Dernier exemple en date : la décision de fermer Beaugrenelle et de se « délester » de son personnel à moindre frais.
Sauf à prendre pour une fois ses responsabilités sociales.

(*) Sources : <http://rue89.nouvelobs.com/2015/06/09/amazon-fait-25-ventes-dimanche-fnac-dit-vrai-259638>

<http://www.leparisien.fr/paris-75018/le-defi-d-amazon-vous-servir-en-moins-d-une-heure-a-paris-15-06-2016-5887841.php>

<http://www.leparisien.fr/economie/j-ai-teste-la-livraison-d-amazon-en-une-heure-18-06-2016-5895159.php>

Le 4 août 2016